

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER  
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE  
COMMUNE DE CUREL  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 juillet 2021

**Convocation adressée le 22/07/2021**

L'an deux mil vingt et un, le 27 juillet, à 18 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

**Présents:** Mr David COLIN, Mme Angélique HUGUIN, Mr GREFF Benjamin, Mme Sylvie COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mr Luc COLIN, Mme Nicole KRILL

**Absents excusé(s) :** Mr BECART Sylvain, Mme JOLY Anaïs

**Secrétaire de séance :** Mme Angélique HUGUIN

**ORDRE DU JOUR :**

- *Convention fourrière année 2021*
- *Décision modificative budgétaire*
- *Vente du véhicule Renault Trafic*
- *Vente du tracteur John Deere et ses accessoires*
- *Travaux école maternelle*
- *Informations et questions diverses*

L'ordre du **ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT**

Le compte-rendu de la séance du 14/04/2021 est approuvé par le Conseil Municipal.

**DEL 21/2021 CONVENTION FOURRIERE ANNEE 2021**

Par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention fourrière avec l'entreprise O'LOOK TOUTOU 52100 Saint-Dizier au prix de 1.50 euros HT par habitant.

**DEL 22/2021 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Afin de régler la facture du SDED 52 concernant la fourniture et la pose d'une armoire de commande avec horloge astronomique, le Conseil Municipal accepte de faire un virement de crédit :

**Section de fonctionnement**

Au compte 61521 Entretien et réparation de terrains..... - 400 €  
Au chapitre 023 Virement à la section d'investissement..... + 400 €

**Section d'investissement**

Au compte 2041582 Subventions d'équipement versées Bâtiments et Installations....+ 400 €  
Au chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement..... + 400 €

## **DEL 23/2021 VENTE DU VEHICULE RENAULT TRAFIC**

Monsieur le Maire propose que le véhicule communal Renault Trafic immatriculé **5208 LR 52** et mis en circulation le **29/02/1984** soit vendu et qu'il soit défini un prix minimum de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- accepte la cession à l'amiable de ce véhicule au prix minimum de 1 000 euros.
- autorise le Maire à effectuer toutes les formalités à la vente de ce bien.

## **DEL 24/2021 VENTE DU TRACTEUR JOHN DEERE ET SES ACCESSOIRES**

Monsieur le Maire propose que :

- Le tracteur communal John Deere immatriculé **717 JG 52** et mis en circulation le **04/04/75** soit vendu et qu'il soit défini un prix de vente minimum de 4 500 euros.
- La benne 3 points de marque **DESVOYS** largeur 1m80 soit vendu et qu'il soit défini un prix de vente minimum de 200 euros.
- Epaneur à centrifuge porté de marque **CHART** soit vendu et qu'il soit défini un prix de vente minimum de 350 euros.
- Le gyrobroyeur **DESVOYS 1.50 M** soit vendu et qu'il soit défini un prix de vente minimum de 700 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- accepte la cession à l'amiable de ce véhicule et des accessoires au prix minimum défini ci-dessus.
- autorise le Maire à effectuer toutes les formalités à la vente de ce bien.

## **DEL 25/2021 TRAVAUX ECOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation du sol au plafond ainsi qu'une remise aux normes électriques dans le hall d'entrée de l'école maternelle. Il s'agit de démolir le Sas d'entrée afin d'avoir une salle plus spacieuse, d'abaisser le plafond pour réaliser des économies d'énergie. Des travaux de peintures seront effectués sur les murs et plafond.

Il présente les devis :

Entreprise **MARTIN Peinture et Sols** qui s'élève à 4 219.70 euros HT/TTC

EPC Formel qui s'élève à 2 448 euros HT soit 2 937.60 euros TTC pour la mise aux normes électriques

Le coût total des travaux s'élève à 6 667.70 euros HT soit 7157.30 euros HT/TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de réaliser les travaux de rénovation à l'école maternelle ;
- Accepte le devis de l'entreprise MARTIN Peinture et Sols pour la somme de 4 219.70 euros HT/TTC.
- Accepte le devis de l'entreprise EPC Formel pour la somme de 2448 euros HT soit 2937.60 euros TTC.
- Autorise le Maire à signer les devis
- Charge le Maire de solliciter des subventions auprès du Département, GIP etc..

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

1/ Le secrétariat de Mairie sera fermé du lundi 2 août 2021 au vendredi 20 août 2021 inclus.

2/ Une réunion s'est déroulée en Mairie le mardi 27 juillet 2021 avec la Coopérative Forestière Haut-Marnaise (CPF 52) concernant la société des Bois de Curel et le projet de réfection d'un chemin communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.